

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **8 (1872)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE.

8^{me} année.



15 FÉVRIER 1872

N° 4.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — L'hygiène et l'instituteur. — L'instruction des petits enfants. — Correspondance de Fribourg. — Chronique bibliographique — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Poésie.

Intérêts de la Société

Le Jury chargé d'examiner les poésies adressées au Président de notre Comité, vient de faire son rapport. Une seule pièce a été jugée digne d'être remise au compositeur de musique. Cette pièce porte pour légende : *Fiat lux — Dieu — Humanité — Patrie*. Nous ne connaissons pas encore le nom de l'auteur. Nous renverrons à qui de droit les pièces que MM. les Jurés n'ont pas acceptées.



L'Hygiène et l'Instituteur

(d'après Virchow et Bock.)

Sous ce titre, le chef de l'Ecole pédagogique qui porte sur sa bannière le nom d'Herbart, M. de Stoy, fait connaître un ouvrage important pour l'enseignement ou plutôt pour l'observation de l'hygiène dans les écoles. C'est le livre de Virchow intitulé :

De certaines influences nuisibles à la santé dans les écoles. Cet ouvrage a paru à Berlin en 1869. C'est une excellente monographie où l'on trouve de très bonnes directions sur les diverses parties de cette médecine préventive et préservative qu'on nomme l'hygiène. Une des questions les mieux traitées est celle de ce qu'on pourrait appeler en français L'AIR DE L'ÉCOLE (*Schul-luft*). C'est une chose qui n'a pas été assez remarquée de tous les instituteurs. Mais le plus ou moins d'air influe étonnamment sur le système nerveux des élèves, sur la fraîcheur de leurs impressions, leur attention aux leçons, indépendamment de l'action plus durable que les conditions atmosphériques exercent sur la nutrition, la croissance et la prospérité de la jeunesse. A Bâle, M. le docteur Breiting a, par ordre des autorités, fait des expériences sur la composition de l'air dans les salles d'écoles, afin de voir ce qu'il y avait de fondé dans les plaintes formulées à cet égard. Les résultats de cet examen sont tellement parlants qu'il suffit de les indiquer, en prenant pour exemple, une seule salle mesurant 251 mètres cubiques, 10 mètres carrés 51 décimètres en fenêtres et en portes, et renfermant 64 enfants au moment de l'expertise.

On se rappelle que l'air libre renferme de 4 à 6 pour 10,000 d'acide carbonique, et qu'une quantité d'acide carbonique de 1 pour 100 est dangereuse à la santé.

Voici les quantités d'acide carbonique qui se sont trouvées dans la salle dans les diverses heures de la journée :

Matin.

7 3/4 heures, avant la leçon	2,21	p. 10,000
8 heures, pendant la leçon	2,48	»
9 heures, fin de la leçon	4,8	»
» après le repos	4,57	»
10 heures, avant le repos	6,87	»
» après le repos	6,23	»
11 heures, fin de la leçon	8,11	»
» dans la salle vide	1,3	»

Après midi

1 3/4 heures, avant la leçon	5,3	»
2 heures, au commencement de la leçon	5,52	»
3 heures, avant le repos	7,66	»
» après le repos	6,46	»
4 heures, à la fin de la leçon de chant	9,36	»
5 heures, dans la salle vide	5,73	»

Cette étude si importante de l'hygiène ou médecine pré-servatrice a certainement fait des progrès, en Suisse, dans l'instruction publique depuis quelques années, et le livre de M. le docteur Guillaume « ce livre d'or » comme l'appelait un écrivain genevois, y a contribué pour sa part. Il s'en faut cependant que les prescriptions relatives à la salubrité soient observées dans toutes les écoles comme elles devraient l'être. Nous trouverions très opportun et très utile qu'un membre du corps enseignant en fit l'objet particulier de sa sollicitude et sa spécialité, en quelque sorte, dans les conférences.

L'étude de l'hygiène a été rattachée à celle de la discipline moins, il est vrai, par les hommes d'école, que par les théoriciens qui font fort à leur aise de la pédagogie *sentimentale*, parce qu'ils ne se trouvent en contact avec les jeunes gens que dans les solennités publiques. Ce sentimentalisme dangereux qui met l'Ecole et l'Instituteur, partant, l'éducation elle-même à la merci de quelques garnements, attire depuis quelque temps l'attention des pédagogues et comme la Suisse romande en est quelque peu infectée, nous nous proposons de lui consacrer un chapitre spécial.

L'hygiène scolaire a fait dernièrement l'objet d'un écrit populaire du savant anatomiste Bock, de Leipzig, directeur de la clinique, connu au loin comme réformateur des Ecoles de médecine en Saxe. Cette brochure, intitulée : *Des soins à donner à la santé physique et mentale des enfants des Ecoles et, dédiée aux parents, instituteurs et aux autorités*, offre, sous une forme un peu plus scientifique et plus abstraite, partant moins à la portée de tous, des directions qui ont beaucoup d'analogie avec les observations et les conseils de M. le docteur Guillaume. L'auteur a généreusement disposé de 1200 exemplaires de son petit livre en faveur des Ecoles suisses.

Nous n'adresserons que deux critiques à l'ouvrage du célèbre anatomiste : la première, c'est d'exagérer l'influence de l'Ecole (1), et la seconde, de tout ramener à la *cérébriculture*, en niant toute

(1) « L'Ecole, dit M. Bock, est la cause de la mauvaise éducation domestique. Car, c'est la faute de l'Ecole, si les mères n'y ont pas puisé des idées plus saines sur les soins à donner aux enfants sous le double point de vue du corps et de l'esprit. De là vient que les vertus que l'avenir attend de l'homme comme l'empire sur soi-même, l'abnégation, le véritable amour de l'humanité et le véritable sentiment de l'honneur, de même qu'un entendement sain, sont si rares, et que l'égoïsme, la vanité, la soif de domination, le servilisme, la superstition, et l'envie sont les mobiles trop fréquents des actions des hommes. De là résulte encore le petit nombre d'hommes qui aient des pensées justes, et ces aberrations de l'intelligence qu'on nomme le penchant au merveilleux, le spi-

prédisposition bonne ou mauvaise chez l'enfant dont il croit que la bonne ou mauvaise éducation repose uniquement sur les habitudes, ce qui prouve qu'il ne suffit pas d'être un grand anatomiste pour être un profond anthropologiste. L'observation morale de l'enfant conduit, ce nous semble à des conclusions un peu différentes de celles de l'auteur dont l'ouvrage, considéré au point de vue surtout physiologique et médical, peut rendre néanmoins de réels services aux instituteurs.

A. DAGUET.

L'instruction des petits enfants

Réformes nécessaires.

Je me propose de rechercher, dans cette étude, si le développement intellectuel des petits enfants est aidé comme il doit l'être par nos habitudes de famille, et quelle est la valeur des méthodes employées par les parents et par les maîtres. La routine n'en a-t-elle pas éloigné tout esprit philosophique? Je conclurai par les réformes qui me semblent possibles.

Tout le monde sait que le corps et l'intelligence grandissent parallèlement chez l'enfant. Ce travail, long et graduel, n'est complet que vers 16 à 18 ans, quelquefois plus tard. Le développement du corps se fait seul, sous la direction de l'estomac, qui, par la digestion utilise, les aliments à son profit. Si la digestion est mauvaise, vient la souffrance, qui ordonne de changer de nourriture. L'estomac de l'esprit, c'est la mémoire, qui reçoit et emmagasine les impressions et les idées, et la digestion, c'est la réflexion, qui raisonne sur ces idées et les utilise. Mais ici, la surveillance de la nature fait à peu près défaut, et sans les parents ou le maître, l'esprit demeurera sans culture, et l'enfant n'aura d'autres idées que celles qu'il pourra réunir seul. En un mot, ce sera une sorte de petit sauvage.

Aucune souffrance physique ne lui impose la nécessité d'apprendre. Il n'en grandit pas moins. Beaucoup disent qu'il ne s'en porte que mieux. Mais il fait un ignorant et un imbécile de plus. S'il était nécessaire d'insister sur cette idée de la succession dans le développement des facultés, j'en donnerais des exemples. Prenons l'attention : tout le monde sait combien il est difficile de fixer sur un objet le regard d'un petit enfant, et le peu de temps qu'il consent à donner à un travail quelconque; si ce temps augmente avec l'âge, c'est que l'attention grandit. Le sens de l'abstraction n'existe pas chez

ritisme, la phrénologie, l'homœopathie, le végétarisme, la croyance aux remèdes sympathiques, aux secrets de la nature, le communisme qui font tant de dupes parmi les hommes. »

Parmi nos lecteurs, plus d'un, sans doute, trouvera un peu choquant l'assemblage que fait ici le savant professeur de Leipzig qui met sur la même ligne des impostures avérées, des goûts innocents et les doctrines religieuses ou scientifiques qui lui sont antipathiques.

lui, et il est à peu près impossible de lui faire comprendre un raisonnement, un syllogisme. Il en est de même, dans un autre ordre d'idées, pour la conscience ou le sens moral : on dit l'enfant méchant, il ne l'est point, mais il n'a pas la notion de la souffrance qu'il voit hors de lui; la pitié, la sensibilité ne se développent que tard, et vers 15 ou 16 ans seulement il est à peu près en possession du sens du bien et du mal. Le législateur l'a compris, en fixant à cet âge la responsabilité.

Non-seulement l'esprit de l'enfant se développe graduellement, mais, comme l'estomac, il a ses répugnances; il se révolte surtout devant ce qu'il ne peut comprendre. Au moral comme au physique, l'aliment qui plaît profite le mieux, et le meilleur travail est celui qu'on préfère.

Donner à l'esprit comme au corps des aliments qui plaisent est une question plus grave qu'on ne pense et à laquelle on est loin d'ajouter l'importance qu'elle mérite. J'y reviendrai dans le cours de cette étude.

Qu'il me suffise de dire que si la nature, dans sa prévoyance, nous a donné l'odorat et le goût, elle les a placés, non sans raison, en sentinelle à la porte de l'estomac. Malheureusement, il n'en est pas ainsi dans l'ordre intellectuel. Le besoin d'apprendre ne s'impose pas comme la faim, et l'appréciation de la nourriture de l'esprit manque à l'élève. Sans le contrôle intelligent des parents ou du maître, son jeune esprit accepterait tout ce qu'on lui offre, le vrai comme l'absurde. Veiller sur la qualité de l'aliment intellectuel est donc pour eux un devoir étroit.

Il résulte de ce qui précède qu'il est absolument illogique de vouloir cultiver les facultés de l'enfant sans tenir compte de cette gradation et de ses goûts, et qu'il est aussi insensé de surcharger sa mémoire de faits ou d'idées qu'il ne saurait comprendre, que de donner au nouveau-né une nourriture grossière ou répugnante. Ceux qui procèdent ainsi ont, j'en conviens, une sorte d'excuse. Apprendre est chez l'enfant un véritable besoin. Il questionne tout le monde, et sa mémoire est immense. Tout lui est bon, et il est fort tentant de lui donner un aliment quelconque. C'est ainsi qu'on fait les petits prodiges, comme on élève les chiens et les perroquets. La vénérable routine en a conservé la recette, et la tradition la transmet d'âge en âge avec le concours des bonnes d'enfant. Mais pour l'homme qui réfléchit, quel piteux tableau!

On a mandé la victime devant un cercle d'amis et on lui fait réciter *sa fable* ou *la mort d'Hippolyte*. Le pauvre petit rougit, ânonne, bredouille, s'arrête avant d'avoir fini, et regarde obliquement la porte pour se sauver au plus vite. Que lui font après tout Thérémène et les bêtes qui parlent? Il ne peut rien comprendre à tous ces mensonges. Il aime mieux son hanneton ou la fourmi qu'il fait grimper sur une paille, c'est là son monde. Il leur parle, mais ils ne lui répondent pas, comme dans *La Fontaine*, et comme il est curieux, il éventre ses joujoux pour voir ce qu'il y a dedans. Il voudrait bien

savoir aussi comment sont faites ces petites choses qui l'amuse tout le jour : ces insectes, ces herbes, tout son petit monde enfin.

Mais, petit malheureux ! tu ne vois donc pas que tout cela ne te regarde pas ? que c'est de la chimie, de la physique, de l'histoire naturelle, qui appartiennent à des gens qu'on nomme savants et qui ne sont pas faits comme les autres...

Apprends d'abord le calcul, le catéchisme, la grammaire et autres choses de la même simplicité, qu'on nomme *des éléments*. Quelle simplicité !... quels éléments !...

Quand tu seras grand et que tu sauras à peu près tout cela, on te fera faire connaissance avec ce qui t'entoure, avec ce que tu as toujours vu depuis ta naissance, sans que jamais on ait voulu t'en parler ; bien mieux, on l'accommodera au grec : ton hanneton sera un *coléoptère*, et ton huître un *mollusque acéphalé*. Rebuté de ce fatras, tu prendras peur de la science ainsi costumée, et tu te diras qu'on avait certes bien raison de t'en éloigner.

Cependant, quand tu vivais avec ces petites choses, tu aurais eu grand plaisir à les connaître ; cela n'eût été ni long ni difficile. — On t'a bien appris, contre ton gré, la règle de trois et l'accord des participes, et, après tout, *coléoptère* n'est pas plus baroque que *Théramène* ou *Calypso*.

Voilà ce qu'on fait de la mémoire, sous prétexte de l'exercer. Il est vrai qu'on ne traite pas mieux les autres facultés de l'enfant. Le sol est vierge, on y peut tout semer, car tout y prospère. Entre le mensonge et la vérité, il semble qu'il n'y ait pas de choix possible. On a pris le mensonge.

Au lieu de parler de ce qui est, de ce qui est vrai, de ce qui nous entoure, on entretient l'enfant de ce qui n'est pas, de ce qu'on ne voit pas.

On commence par l'invisible, représenté par Croquemitaine qui l'emportera s'il n'est pas sage. Bientôt viennent les fées qui le charment. Elles traversent les airs sur un quartier de citrouille, ou sur un char en diamant. Puis les contes du bon Perrault, avec ses ogres, ses géants, et le Petit-Poucet, aussi La Fontaine et ses arbres qui parlent si bien. Enfin Gulliver et Lilliput, etc., etc.

Fictions charmantes, je le veux bien ; prodiges d'esprit et de finesse, leçons de haute morale, je le crois encore ; mais j'en appelle à ceux qui me lisent. ne faut-il pas être homme, et un homme intelligent pour en goûter le charme et en déduire les leçons ?...

Si l'on a abusé de sa mémoire, on torture son imagination, on insulte à sa naïveté. Qui de nous n'a pas vu ces pauvres petits trembler aux récits d'un imbécile qui, dans une longue veillée, raconte d'un ton lugubre des histoires de revenants ou de sorciers ? L'enfant frémit au bruit du vent. Comment dormir ? le fantôme est là, il l'a vu, il l'entend !... C'est la souris qui trotte au pied de son lit. Glacé d'effroi, il se blottit sous la couverture, et, après

des heures de souffrance, le sommeil dont il a tant besoin n'est plus qu'un cauchemar dont il s'éveille brisé.

Mais, le soir revenu, l'enfant demande, exige la fin de l'histoire. Le fantastique, le merveilleux nous charment dans l'âge mûr, comment n'en serait-il pas de même de ces jeunes esprits?

Tout est mensonge autour de l'enfant, jusqu'à ses joujoux grotesques et ridicules, jusqu'à sa poupée qui dit *papa*, jusqu'aux images d'Epinal qui racontent *Cadet-Roussel* et le *Juif-Errant*, et les peignent sous des traits bien faits pour donner l'horreur même du dessin.

Combien de mères sont interdites par la logique et les questions indiscretes de l'enfant! Il a peur dans l'obscurité et demande à voir les fées, les ogres et les nains? Pourquoi meurt-on, si le Juif-Errant n'est jamais mort? Y a-t-il toujours des animaux qui parlent?... Je sais bien qu'on lui répond qu'il ne faut pas croire à ces fictions et que sa peur est ridicule. Mais n'a-t-il pas le droit de répliquer : Pourquoi donc m'avez-vous raconté toutes ces sottises?

Pour peu que l'enfant soit bien doué, il résiste, et, guidé par l'observation et le sens naturel, transformé par l'influence de la réalité qui l'entoure, il se hâte de nettoyer son cerveau de toutes ces fictions. Mais trop souvent la tâche est difficile, et combien n'en est-il pas qui gardent toute leur vie l'empreinte ineffaçable de ces jeunes années?

Pour les uns, le fantastique se mêle au réel dans une mesure qu'ils sont incapables de juger, et l'absurde côtoie le vrai. Leurs actes sont indécis comme leur jugement; ils croient tout ce qu'on leur dit, car, disent-ils, *tout est possible*, et sont pour le spiritisme ou les miracles frelatés, des recrues précieuses.

Certains, dédaigneux des réalités banales de la vie, sont toujours dans les espaces et inspirent du respect aux niais qui leur croient du génie et en font des poètes ou des saints.

D'autres sont le fléau des gens raisonnables par la fausse direction de leur esprit et les poursuivent de leurs paradoxes et de leurs théories. Innocents, on les fuit comme on peut; méchants, ils vont finir à Charenton, sans avoir jamais compris la justice et la vérité.

(La suite prochainement.)

A. LÉPINE.

CORRESPONDANCE.

Fribourg, 27 janvier 1872.

Monsieur le rédacteur en chef de l'*Educateur*,

Veillez agréer favorablement l'offre que je viens faire et en insérer

l'énoncé dans votre feuille consacrée aussi habilement que sincèrement aux intérêts de l'éducation enseignante.

Je me suis attaché, par un long séjour, à tout ce qui concerne la Suisse et particulièrement le canton de Fribourg. En homme qui est assez âgé pour avoir pu voir bien des choses en cette vie et qui a toujours tâché de réfléchir sincèrement sur les spectacles qui s'offrent dans l'existence, je me suis convaincu que l'avenir tout entier est dans l'instruction éducative, et que dans le canton de Fribourg, sous ce rapport surtout...

Mais je préfère m'arrêter avant d'éveiller le chat qui dort et n'exprimer qu'un seul pieux désir : celui qu'il y ait moins d'absences dans les écoles primaires des campagnes du canton de Fribourg. Convaincu que le maître d'école est souvent beaucoup trop peu rétribué pour pouvoir consacrer toutes ses facultés à sa vocation, dont, à mon avis au moins, dépend en grande partie la plus ou moins grande attraction ou répulsion des enfants pour l'école, j'offre un prix de cent francs au maître d'école rurale du canton de Fribourg qui aura eu à consigner le plus de présences dans son école pendant le courant de l'année qui vient de commencer, ainsi qu'un autre prix de cent francs au maître d'école primaire, soit rurale ou de ville, dont les élèves, seront à la même époque, jugés les plus avancés tant en savoir qu'en bonne conduite, deux conditions inséparables, selon moi, pour assurer le véritable but de l'enseignement éducatif en général.

Comme mon nom ne doit point figurer dans l'offre que je fais, condition essentielle, j'ose vous prier, Monsieur le Directeur, de vouloir vous charger, avec votre bienveillance accoutumée dès qu'il s'agit d'un intérêt éducatif, de juger en temps et lieu et en toute équité, des droits des compétiteurs de ces deux prix, et de vouloir choisir un remplaçant de votre confiance (M. le professeur Auguste Majeux peut-être) pour le cas d'empêchement majeur de pouvoir vous en occuper vous-même.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un ami de l'Enseignement.

Les lignes qu'on vient de lire, avons-nous besoin de le dire, sont d'un noble cœur, d'un bienfaiteur de la jeunesse et d'un ami des écoles et du progrès. Nous les insérons à ce double titre et parce qu'elles témoignent d'un désir honorable de venir en aide à l'Ecole. Mais les moyens proposés nous paraissent d'une exécution difficile, et s'il faut dire toute notre pensée, ne répondent pas complètement au but que se propose le généreux donateur. Mais en attendant qu'il ait pris une *résolution définitive*, nous mettons le sujet à l'étude et prions les amis de l'instruction de nous dire leur opinion sur la possibilité d'une réalisation des vues de l'*ami de l'enseignement* dont la modestie égale la bienveillance.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Manuel d'histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à nos jours, à l'usage des Collèges et des établissements d'Education, par F. MARCILLAC, maître de littérature à l'Ecole supérieure des jeunes filles, à Genève. — Lausanne, Georges Bridel. 240 pages.

Les Manuels abrégés de littérature française ne sont pas rares ; il en existe plus d'un même dans la Suisse romande. Mais entre une compilation plus ou moins bien faite et un travail sérieux fait aux sources, avec conscience, goût et talent, la distance est grande. Disons-le tout d'abord, l'ouvrage de M. Marcillac appartient à cette dernière catégorie et mérite, par conséquent, la faveur du public et des hommes d'Ecole.

Quand on parle d'histoire de la littérature, l'excellent résumé qu'en a fait M. Vinet en tête du troisième volume de sa Chrestomathie se présente naturellement à l'esprit d'un Suisse romand. Mais outre que le discours du célèbre écrivain sur la Littérature s'arrête à Châteaubriand et à M^{me} de Staël, la forme de cet aperçu rapide et substantiel porte un cachet d'abstraction qui le met hors de la portée des jeunes intelligences qu'il s'agit d'initier aux études littéraires et aux éléments de l'esthétique.

Le discours ou résumé de M. Vinet est un livre très utile pour les maîtres, mais d'une digestion difficile pour les élèves qui n'ont pas passé par la forte discipline des connaissances philosophiques. M. Marcillac a donc rendu un réel service à l'enseignement moyen en général, à nos écoles secondaires et supérieures de jeunes filles, en publiant ce manuel, à la fois substantiel et succinct, d'un style clair, coulant et pur, et où l'agréable est joint au solide.

Telle est notre impression générale du livre de M. Marcillac, et nous pourrions nous en tenir là, si nous n'avions quelques remarques de détails, quelques chicanes, si vous le voulez, à faire à l'auteur du Manuel de Littérature, ce que nous ne nous donnerions certes pas la peine de tenter, si son livre n'avait pas de la valeur et si nous n'étions pas convaincu que le Manuel de Littérature est destiné à avoir plusieurs éditions et pourra être introduit avec fruit dans plusieurs établissements de la Suisse romande.

Nous avons vu avec beaucoup de plaisir que, rompant en visière aux habitudes de quelques historiens et critiques littéraires français et suisses, M. Marcillac n'ait pas donné le serment de *Louis le germanique* pour l'un des premiers monuments de la langue d'Oïl. Le Français ne commence évidemment que plus tard. Mais faut-il y voir avec M. Marcillac un spécimen de la langue romane ? Y a-t-il une *langue romane* dans le sens absolu que semble lui donner l'auteur du Manuel ?

Le Français, à son origine, est-il autre chose que le fils dégénéré du latin rustique, c'est-à-dire comme il était parlé dans les campagnes de la Gaule ?

Arrivé à cette période de l'histoire littéraire qu'on nomme la Réforme de Malherbe, M. Marcillac prend fait et cause pour le *tyran des syllabes* contre ceux qui l'accusent avec raison, selon nous, d'avoir appauvri la langue et d'avoir beaucoup contribué à séparer l'idiome populaire de celui des classes privilégiées.

Pourquoi aussi en reproduisant l'*épitaphe* de Mathurin Régnier, ce satirique si plein de la verve gauloise qui manquait à son adversaire, ne l'avoir pas reproduite telle quelle, sans lui faire subir la torture infligée au vers français par le précurseur de Boileau?

J'ai vécu sans nul *pensément*,
Me laissant aller doucement
A la bonne loy naturelle ;
Aussi ne sais-je pas pourquoi
La mort veut bien songer à moi
Qui jamais ne songeay à elle.

Le rôle de Louis XIV, comme Mécènes et patron des lettres, n'est-il pas un peu surfait?

Molière, au contraire, est-il apprécié à toute sa valeur? N'y a-t-il pas une autre division de la comédie et plus rationnelle que celle de la comédie de mœurs et de la comédie de caractère?

La critique de M. Marcillac nous semble quelquefois un peu étroite.

Les *Précieuses*, si ridicules, si extravagantes qu'elles fussent, dans leur langage, n'ont-elles laissé à la langue aucune expression heureuse et à l'esprit français aucune tradition d'élégance, de noblesse et d'urbanité?

Croirait-on, en lisant le manuel, que Bossuet est avec Pascal le plus grand nom de la prose française du 17^me siècle. Et Descartes, quoique philosophe, n'était-il pas un grand écrivain? A propos de philosophes, M. Marcillac paraît croire qu'il n'a point à s'en occuper, comme si la philosophie, quand elle est interprétée par des écrivains comme Descartes au 17^me siècle, Cousin et Lamennais dans le nôtre, n'est pas aussi un genre littéraire?

La Littérature de la Révolution n'existe pas pour l'auteur du manuel. Elle a pourtant donné à la France l'éloquence politique qu'elle n'avait pas connue jusqu'alors et qui est aussi un genre littéraire. Les noms de Mirabeau et Vergniaud ne méritent-ils pas une place dans l'histoire des lettres françaises?

En traitant de la littérature contemporaine, M. Marcillac parle des variations de Lamartine et oublie de parler de celles de M. Victor Hugo. M. Thiers est appelé un historien impartial qui a su *tenir la balance entre tous les partis* et ne s'est un peu départi de cette impartialité qu'en faveur de Napoléon.

Les diverses Ecoles historiques sont réduites à une, l'Ecole *descriptive*.

N'est-ce pas une qualification malheureuse que celle de Tacite de la Chanson appliquée à Béranger, malgré la concision très réelle de quelques-uns de ses immortels croquis comme les portraits en chanson de Louis XI et du marquis de Carabas?

Nous posons ces questions et nous en pourrions faire plusieurs autres de la même nature à M. Marcillac. Ces questions d'ailleurs n'ôtent rien de son mérite à l'ouvrage que nous annonçons. Elles touchent en partie à des points controversés et partant sujets à discussion, sur une matière difficile et où, plus que dans toute autre, il y a lieu de se souvenir de la maxime du poète :

La critique est aisée et l'art est difficile.

A. D.

Essai d'une classification des cavernes du Jura, par E. DESOR. Neuchâtel Wolfrath et Metzner. 1871. 23 pages avec 2 planches.

Ces cavernes ont, depuis maintes années, fixé l'attention des géologues et des *curieux de la nature*. Dans cet opuscule très substantiel, l'un de nos principaux naturalistes passe en revue les différentes sortes de cavernes dont quelques-unes remontent avant la période glaciaire et ont servi de retraite aux grands ours. M. Desor s'est borné ici à la description des grottes et cavernes qu'il a pu visiter lui-même, *afin de stimuler l'intérêt du public pour les merveilles de nos montagnes et faciliter en même temps la tâche de ceux qui sont appelés à les populariser et à les interpréter à notre jeunesse.* — (Préface, p. 3 et 4).

Douzième rapport sur l'asile du Sonnenberg, près de Lucerne, pour les enfants de la Suisse catholique. (Année 1870-71.) — Lucerne, 1871. Meyer 24 pages.

L'asile du Sonnenberg, établi sous les auspices de la Société suisse d'utilité publique, a perdu cette année deux amis et protecteurs, M. Damien Boscard, (Zoug) et M. le Pr et ancien diacre Hirzel, qui, sans s'inquiéter de savoir à quelle confession appartenaient les enfants vicieux élevés au Sonnenberg, a montré depuis l'origine de l'établissement le dévouement qu'il apportait à toutes les œuvres de bienfaisance. Ce dévouement est d'autant plus précieux que dans la plupart des cantons catholiques ou mixtes, Genève, Fribourg, Tessin, Berne, Uri, Bâle-Campagne, St-Gall, on ne pense à l'asile du Sonnenberg que pour y placer des jeunes gens, mais non pour contribuer à son entretien par des subsides et des dons. Et cependant l'établissement comptait à la fin de l'année dernière 46 élèves qui se répartissent ainsi : Lucerne 12, Soleure 6, Zoug 4, Schwytz 3, St-Gall 2, Argovie 2, Berne 2, Tessin 2, Bâle-Campagne 2, Nidwald 2, Genève 2, Fribourg 2, Obwald 1, Thurgovie 1, Uri 1, Zurich 1.

Les cantons (Etats et particuliers) qui ont versé des sommes en faveur de l'asile sont : Argovie (232 fr.), Appenzell-Intérieur (150 fr.), Bâle-Ville (40), Lucerne (1029 fr.), Nidwald (1003 fr.), Zurich (382 fr.), Zoug (124 fr.).

Dans ces sommes ne sont pas compris les dons et legs faits par un assez

grand nombre de personnes, dames et messieurs, ecclésiastiques catholiques et protestants. Plusieurs curés du canton de Lucerne, du Nidwald, sont au nombre des bienfaiteurs.

Les élèves étant employés à la culture des champs, les frais de l'établissement qui montent à 15,000 fr., sont en partie couverts par le rapport du domaine.

L'asile, dirigé avec conscience par M. Bachmann, ancien élève de l'Ecole cantonale de Fribourg, est placé sous la surveillance d'un comité local de huit membres, tous Lucernois, et d'un comité cantonal de cinq membres pris dans divers cantons. L'asile a, en outre, des correspondants dans presque tous les cantons (M. le colonel Couvreur, à Vevey, M. Pictet de Sergy, ancien conseiller d'Etat, à Genève, M. Georges Guillaume, conseiller d'Etat, à Neuchâtel). Par la mort de M. Comte-Vaudeaux, directeur de la caisse hypothécaire, le canton de Fribourg a perdu son correspondant qui doit être remplacé prochainement.

Puisse l'asile du Sonnenberg trouver plus d'appui dans plusieurs cantons qu'il n'en a trouvé jusqu'ici!

Il Portafogli del maestro elementare minore, *journal pédagogique, paraissant le 1^{er} de chaque mois, en un fascicule de 24 pages. Lugano, Ajani et Berra.*

Cette publication nouvelle, rédigée avec un talent simple et pratique par M. Laghi, instituteur à Lugano, est destinée aux maîtres des classes élémentaires. Elle renferme, à côté d'articles didactiques bien ordonnés, des morceaux variés traitant de pédagogie ou d'histoire philosophique, des récits moraux et de bonnes traductions des feuilles scolaires de la Suisse et de l'étranger. Nous engageons vivement nos collègues à se procurer ce journal qui, pour la modique somme de 2 fr. 50 par an, leur fournira une excellente occasion de se familiariser avec la langue italienne. Nous attirons sur l'utilité de cette étude l'attention des hommes désireux de suivre, par les originaux, le mouvement considérable qui s'opère en Italie, dans le champ éducatif et intellectuel.

A. G.

Partie pratique.

COMPOSITION

Nous avons rédigé un court récit, comme modèle pour un grand nombre de sujets simples et usuels. Avec quelques ouvrages scientifiques ou didactiques, il sera facile aux maîtres d'en composer de pareils.

L'ANTHRACITE

Outre le charbon de terre et la tourbe, la nature a répandu dans l'écorce

du globe d'autres matières qui les remplacent pour certains peuples. Nous citerons l'*anthracite*.

En Suisse, il est peu connu, car il n'y est pas abondant; les montagnes du Valais renferment seules quelques mines dont le produit est trop faible pour en généraliser l'emploi. Nos voisines, la France et l'Allemagne, plus favorisées, possèdent de nombreux dépôts dont l'exploitation ne laisse pas d'être lucrative. Les Iles Britanniques utilisent de même quelques couches, ainsi que l'Espagne, où tant de richesses naturelles se perdent, faute de moyens de communication. Mais les plus fortes quantités se rencontrent aux Etats-Unis, qui ont ainsi suppléé à la rareté de la houille.

L'*anthracite*, appelé *houille sèche ou maigre*, parce qu'il ne renferme pas de bitume, a des reflets métalliques qui lui ont valu aussi le nom de *houille éclatante*. Il est de couleur noire, car il se compose presque entièrement de charbon; on le trouve dans les terrains d'origine plus ancienne que les gisements houillers. Il brûle sans fumée, sans odeur, avec une flamme très courte, mais aussitôt qu'on le retire du foyer, il s'éteint et se couvre d'une cendre blanchâtre. Il a été longtemps regardé comme incombustible, c'est-à-dire incapable de servir au chauffage. En effet, mis au feu en petite quantité, il s'allume difficilement; au contraire, si l'on a soin de ménager un courant d'air suffisant en le disposant en grandes masses ou dans des fourneaux construits d'une manière spéciale, il donne une chaleur considérable. C'est ce motif qui le fait rechercher dans tous les établissements, fonderies, verreries, fours à chaux, etc., dont les opérations exigent une température très élevée. Toutefois, les familles ne peuvent s'en accommoder qu'en le mélangeant à des combustibles plus facilement inflammables.

GÉOGRAPHIE

Dans le premier numéro, nous donnions cette question comme exercice à faire d'après notre dictée :

Quels sont les routes, passages et cols qui conduisent du Valais dans les autres cantons ou dans les pays voisins ?

Nous la traitons ci-après, avec l'indication des altitudes, d'après l'excellent dictionnaire géographique et statistique de la Suisse, de Marc Lutz, traduit de l'allemand par de Sprecher et revu par Moratel.

A l'ouest : 1° Le col d'*Abondance* (3703 p.) entre les vallées de Morgins et d'Abondance (Chablais); 2° le col de *Champéry* ou de *Champ* (6270 p.), entre la vallée de ce nom et celle de St-Jean (Chablais); 3° le col de *Couz* (6567 p.), entre les vallées de Champéry et de Morzine (Savoie); 4° Le col de *Tête-Noire*, (6850 p.) entre les vallées de Trient et de Valorsine (Savoie); 5° le col de *Balme* très fréquenté (7090 p.) conduit de Martigny et de Trient dans la vallée de Chamounix (Faucigny); 6° le col de *Ferrex* ou de la *Feula* (7890 p.), entre les vallées de Ferrex (Valais) et de Ferrex (Piémont).

Au sud : 7° Le *Grand-Saint-Bernard* (1) (7542 p.), entre les vallées d'Entremont et du Rhône et celle d'Aosta (Piémont); 8° le col de *Fenêtre* (8989 p.) entre les vallées de Bagnes et de St-Rémy (Aosta); 9° le col du *Cervin* ou de St-Théodule, en allemand, *Matterjoch* (10416 p.), entre les vallées de Saint-Nicolas et de Tournanche (Piémont); 10° le col *Monte-Moro* (8130 p.), de la vallée de Saas à celle d'Anzasca, était très fréquenté avant la construction du Simplon.

A l'est : 11° La célèbre route du Simplon (1) (6733 p.), de Brieg à Domo d'Ossola, Arona, Milan; 12° le col d'*Albrun* (8130 p.) de Viesch, dans la vallée de la Devera (Piémont); 13° le col du *Gries* (8160 p.), entre la vallée d'Egine et le val Formazza (Piémont); 14° le col de *Nufenen*, ital. *Novena* (8137 p.), entre la vallée d'Egine et le val Bedretto et la Léventine (Tessin); 15° la route de la *Furca* (8120 p.) des sources du Rhône à la vallée d'Urseren (Uri).

Au nord : 16° le *Grimsel* (7723 p.) des sources du Rhône dans l'Oberhasli (Berne); 17° le col de la *Gemmi* (7086 p.), entre les bains de Louèche et la vallée de la Kander (Berne); 18° le col des *Ravins*, en allemand *Rawyl* (7450 p.), entre Sion et le Simmenthal (Berne); 19° Le col du *Sanetsch* ou *Senin* (7487 p.), entre Sion et les sources de la Sarine (Gessenay, Berne); 20° le col de la *Cheville* (6797 p.), entre Conthey et Bex (Vaud), en longeant les Diablerets; 21° le défilé de *St-Maurice*, entre la dent de Morcles et la dent du Midi, conduit, en longeant le Rhône, dans le canton de Vaud et au Léman (2).

A. GAVARD.

Dans le dernier numéro, nous avons omis d'indiquer que M^{lle} De Belle-rive (Hermance) a résolu le 1^{er} problème (pour les maîtres) et qu'une de ses élèves a donné une solution juste du 2^m.

Page 44, 12^e ligne, problème, au lieu de 11,9682625, lisez 11,9282625, et 13^e ligne lisez 62 $\frac{18653250}{119282625}$ voyages.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — M. Louis Vulliémmin, l'historien émérite, l'auteur de tant de beaux et utiles ouvrages inspirés par l'esprit national auquel se joint un sentiment religieux éclairé, vient de publier un nouveau volume, mais qui n'est destiné qu'à la famille et aux amis et, partant, ne se trouve pas dans le commerce. Cet ouvrage est intitulé : *Souvenirs racontés à ses petits enfants*, et a paru avec cet avis : *Imprimé pour les familles et des amis, ce livre n'est pas en vente*. C'est pourquoi nous n'en ferons pas l'objet d'une annonce. Mais il nous sera bien permis de dire que ce livre, malgré son caractère intime, renferme bien des choses pour l'histoire contemporaine. En ce qui concerne l'éducation, il y a des pages curieuses et charmantes sur Pestalozzi, dont M.

(1) De courtes compositions sur ces deux passages intéresseront vivement les élèves.

(2) Pour cette question, les maîtres peuvent consulter les cartes de Dufour, Ziegler et Keller.

Vulliëmin a été l'un des élèves à Yverdon, patrie de l'auteur et où ses souvenirs nous apprennent qu'il est né en 1797 le 7 septembre. Le Nestor des historiens de la Suisse romande a donc aujourd'hui 74 ans. Bon nombre des pages des Souvenirs sont consacrées aux relations de l'historien avec des hommes célèbres : Pellico, Guizot, Thiers, et parmi ses compatriotes, Monnard, Hottinger, Orelli et Gaspard Zellveger. J'oubliais l'historien allemand Kortüm que M. Vulliëmin écrit, je ne sais pourquoi, *Cortum*. Du général Laharpe que M. Vulliëmin a cependant parfaitement connu, peu de chose dans ces pages. A propos de Laharpe, il est bien fâcheux que ses héritiers ne puissent se décider à publier ses Mémoires; on a peine à comprendre la répugnance qu'ont les familles du pasteur Bridel, le *Conservateur suisse* et celle du général Laharpe à éclairer et à enrichir l'histoire de choses qui lui appartiennent complètement aujourd'hui et dont la divulgation ne peut plus compromettre personne.

NEUCHÂTEL. — Le Grand Conseil se réunira l'un de ces jours en séance extraordinaire pour s'occuper de grandes questions à l'ordre du jour; la question de séparation de l'enseignement est une de celles qui préoccupent le plus le public.

Il est arrivé au bureau du Grand Conseil une pétition signée de plus de 10,000 noms pour demander le *statu quo* que réclame aussi la majorité du corps enseignant primaire.

BERNE. — On sait avec quelle peine un instituteur primaire qui a une nombreuse famille à élever parvient à subvenir aux dépenses croissantes que lui occasionnent les êtres chers dont il est entouré. Force lui est de s'ingénier pour se créer des ressources qui lui permettent de faire honorablement face à ses engagements. Parmi les industries que l'opinion et la loi reconnaissent comme étant compatibles avec l'état d'instituteur, se trouve la fabrication des objets qui concernent l'instruction populaire, la fabrication des ardoises, par exemple. C'est pourquoi nous rendons les instituteurs attentifs à l'annonce de M. Egger, instituteur de la Classe supérieure à Frutigen (Siebenthal). Ce vaillant instituteur, père de 8 enfants, s'occupe dans ses loisirs de cette fabrication et du petit commerce qui y est relatif.

AUTRICHE. — Les fluctuations politiques de cet empire ont un fâcheux effet sur la situation de l'instruction publique. Le perpétuel changement des ministres est un grand malheur pour ce pays; car chaque ministre a un autre système. Ce qu'un fait, l'autre le défait. Ce n'est pas, disent les *Freie Pädagogischen Blätter*, que nous regrettions le dernier ministre, M. Iriceck. Sa qualité de Tchèque n'eût pas suffi à nous le rendre suspect; Jean Huss et le grand pédagogue Comenius l'étaient aussi. Non. Mais M. Iriceck était d'abord un ennemi des Allemands et, en second lieu, un ami du clergé. Ce qu'il a fait à Prague et à Brünn contre les Allemands, c'est plus qu'une faute, c'est un crime; car nous n'avons jamais molesté les Czèques, et une foule d'entre eux enseignent paisiblement à Vienne, en Styrie, dans la Haute-Autriche.

ESPAGNE. — Les *Annales de l'enseignement primaire* révèlent dans chaque numéro de nouveaux faits relatifs à la désorganisation qui règne dans la hiérarchie scolaire de ce pays. En voici quelques-uns entre cent. Le direc-

teur de l'Ecole normale de Murcie, ayant été nommé directeur de celle de Palencia, s'est trouvé tout à coup privé de l'une et de l'autre, parce que l'une a été supprimée et que le second maître de l'autre s'est emparé de la direction. Force a été au malheureux dépossédé de retourner chez lui.

Chose à peu près semblable est advenue au directeur d'Ecole normale de Salamanque, qui, en voulant prendre possession de l'emploi auquel il avait été régulièrement élu, a trouvé la place prise par le troisième maître de la dite école, le second maître ayant montré un honorable scrupule à usurper un poste qui appartenait à un autre.

Le directeur de l'Ecole normale de Fernel avait été appelé, après la suppression de son premier poste, à diriger l'Ecole normale de Ségovie. Mais il a également trouvé la place occupée par un intrus qu'on laisse tranquillement jouir de sa position usurpée.

« Dans quel pays vivons-nous, dit à ce sujet la feuille espagnole que nous citons? Sommes-nous dans une monarchie ou dans une république fédérative? A qui incombe le soin de faire observer les lois? Quelle est l'autorité qui souffre de pareilles transgressions des principes de la justice? »

Malgré les belles promesses et les pompeuses déclarations du ministère, les instituteurs continuent à mourir de faim dans la patrie de Cervantès et de Jovellanos. Quelques provinces seulement font exception et se signalent par leur bonne volonté dans l'acquittement des honoraires de la classe enseignante et des arrérages.



POÉSIE

LE LABOUREUR ET SON CHEVAL

Un jeune laboureur en traçant un sillon

Se servait trop de l'aiguillon ;

Il irrite à la fin sa bête.

C'était un grand cheval au poil luisant et fin

Qui, soudain baissant la tête,

S'élance à fond de train

Et va trouver la mort dans un profond ravin.

Un vieux berger qui passait sur la route

Dit au laboureur : Il en coûte

De se montrer brutal,

Si tu perds maintenant ton superbe cheval

N'en es-tu pas la cause ?

Adieu, l'ami, pense à la chose !

Louis MUNIER.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

Genève. — Imp. Taponnier et Studer.

CIRCULAIRE

DU

Comité de la Société des Instituteurs de la Suisse romande

AUX

Autorités scolaires, aux membres du Corps enseignant
et à tous les amis de l'Instruction publique.

TIT.

En vous adressant le règlement relatif à l'Exposition scolaire qui doit avoir lieu cette année à Genève, à l'occasion de la réunion des Instituteurs de la Suisse romande, le Comité directeur exprime l'espoir que vous répondrez à son invitation et contribuerez ainsi, pour votre part, à la réussite de cette partie importante de la fête.

N'ayant pas à s'occuper d'une exposition de travaux d'élèves, le Comité pourra d'autant mieux organiser celle du matériel d'enseignement, la seule, du reste, qui lui paraisse vraiment utile. Ainsi restreinte, cette exposition ne manquera pas d'être visitée avec plus de profit et d'empressement par les instituteurs. Les autorités scolaires, de leur côté, y trouveront de nombreux modèles pour les établissements placés sous leur direction. Enfin, pour les fabricants, ce sera une occasion de faire apprécier par des personnes compétentes les produits de leur industrie.

Le Comité ne négligera rien pour assurer aux exposants une disposition convenable des objets qu'ils voudront bien lui adresser, et il en fera connaître le mérite, s'il y a lieu. Il ose donc compter sur votre active coopération pour mener à bien une œuvre dont le principal but est l'amélioration de notre instruction publique par le perfectionnement des méthodes et moyens d'enseignement.

Dans cette attente, nous vous prions, Tit., d'agréer l'assurance de notre entier dévouement.

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

ARTICLE 1^{er}. — Une exposition sera ouverte à Genève, du 27 juillet au 5 août 1872, à l'occasion du Congrès scolaire qui s'y tiendra à cette époque.

ART. 2. — Cette exposition comprendra :

a) *Les moyens d'enseignement*, tels que tableaux, globes, cartes, solides, appareils scientifiques et de gymnastique, collections, etc.; ceux qui ont rapport aux ouvrages du sexe et, en général, tous ceux qui servent à l'enseignement intuitif;

b) *Les méthodes manuscrites ou imprimées*, accompagnées de légendes, planches ou dessins explicatifs;

c) *Les manuels et livres* qui peuvent être employés dans les écoles suisses ou étrangères;

d) *Le matériel des élèves et l'ameublement des écoles* (sacs et fournitures, bancs et pupitres, tableaux, appareils de chauffage et d'éclairage, etc.);

e) *Les plans de bâtiments ou de salles d'écoles*, avec devis de mobilier, d'appareils, etc.

ART. 3. — Sont spécialement invités à prendre part à cette exposition : les autorités scolaires des différents cantons et des pays voisins, les instituteurs publics et privés, auteurs de méthodes ou procédés nouveaux, les libraires, cartographes, fabricants, et, en général, toutes les personnes que cela peut intéresser.

ART. 4. — L'envoi fait par chaque exposant devra être accompagné d'une facture en deux exemplaires, contenant l'adresse exacte de l'exposant, l'indication, la numérotation et le prix des objets expédiés, le poids des colis, et enfin, des renseignements aussi détaillés que possible sur la destination, l'emploi et la qualité des dits objets.

ART. 5. — Les envois devront être faits pour le 31 mai 1872, au plus tard, et adressés *franco* à Monsieur PAUTRY, instituteur aux Pâquis, Genève (Suisse).

ART. 6. — Une commission de neuf membres, présidée par un membre du Comité directeur, est chargée de tout ce qui concerne l'organisation et la surveillance de l'exposition. Elle pourra se subdiviser en sous-commissions, et s'adjoindre dans ce cas, sous réserve de l'approbation du Comité directeur, toutes les personnes qu'elle croira propres à lui faciliter sa tâche. Un compte-rendu de cette exposition sera publié et délivré gratuitement à chaque exposant.

ART. 7. — Les frais d'expédition et de réexpédition des objets seront supportés par les intéressés eux-mêmes ou leurs représentants ; quant aux frais d'installation et de surveillance, comme aussi ceux que nécessitera l'impression du compte-rendu, ils seront couverts soit par le produit de l'exposition, soit par les sommes mises dans ce but à la disposition du Comité.

ART. 8. — Le Comité directeur, tout en garantissant une surveillance active, ne répond en aucune façon des cas de détérioration, quelles qu'en soient les causes.

ART. 9. — L'exposition scolaire durera huit jours. Le prix d'entrée est fixé à 50 centimes. Il sera en outre délivré aux personnes qui en feront la demande, et pour le prix de trois francs, des cartes valables pour toute la durée de l'exposition. Pendant la fête, l'entrée sera gratuite pour tous les sociétaires munis de leur carte de légitimation.

AU NOM DU COMITÉ DIRECTEUR :

Le Secrétaire,

Jean PELLETIER.

Le Président,

E. CAMBESSEDES.

Prière à tous les journaux de reproduire.

P. S. — **L'ÉDUCATEUR**, organe de la Société des Instituteurs de la Suisse romande, paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, par numéros de 16 pages.

Abonnements : Pour la Suisse, 5 francs. — Etranger, le port en sus.
Adresser les demandes à M. Pautry, aux Pâquis, Genève.

